



L'essentiel & plus encore

Sud Aquitaine

Le journal des élus de la MSA Sud Aquitaine

Mai 2021 - N°28



C'est un format encore particulier d'Assemblée Générale que nous avons vécu cette année pour tenir compte des mesures sanitaires en vigueur. Je regrette bien évidemment le fait que nous n'ayons pas pu nous réunir dans la configuration habituelle de notre assemblée générale, avec les moments de convivialité auxquels nous sommes toutes et tous très attachés.

Pour autant, et malgré ce début de mandat inédit, nous avons pu mettre en place les bases de notre organisation mutualiste autour de nos 4 pôles territoriaux, et trouver un équilibre dans la désignation des Présidents et Vice-présidents cantonaux : équilibre de représentation des territoires, équilibre également entre collègues (salariés et non salariés).

Des différentes rencontres que nous avons eues à distance, de votre implication dans l'opération MSA Solidaire comme dans l'accompagnement de nos éleveurs impactés par l'influenza aviaire, je retiens l'expression de la solidarité et du mutualisme qui nous caractérise. Forts de ces valeurs, nous pouvons désormais tracer de nouvelles perspectives à notre action sur les territoires ruraux en faveur de nos adhérents.

Depuis quelques semaines, s'engagent avec nos ministères de tutelle les négociations de notre convention d'objectifs et de gestion pour les 5 prochaines années.

L'exercice, qui doit aboutir à une signature d'ici quelques semaines, est porteur d'enjeux essentiels pour notre régime, car il conditionne le cadre de nos actions, nos objectifs, et les moyens que nous pourrions y consacrer. Nous espérons que les pouvoirs publics nous entendront et sauront nous garantir des moyens de fonctionnement adaptés à nos ambitions.

Cet espoir est cohérent avec les responsabilités que je porte, ici en Sud Aquitaine comme au Conseil central de la MSA où je siège.

La Présidente
Chantal GONTHIER



Vaccination, la MSA Sud Aquitaine se mobilise sur les territoires

Un centre de vaccination Covid (PFIZER) a ouvert ses portes le 28 Avril au sein des établissements médico-sociaux de **Sauveterre-de-Béarn**, structure du groupe MSA Sud Aquitaine. La labellisation a été entérinée par la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, en lien avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine. Une initiative majeure en termes de santé publique et de stratégie vaccinale pour la population du territoire.



Dans les Landes, les médecins-conseils de la MSA Sud Aquitaine renforcent l'équipe mobile du centre départemental de vaccination : une collaboration qui permet l'installation de centres de vaccination temporaires sur les territoires où le taux de vaccination est insuffisant (**Gabarret, Montfort-en-Chalosse, St Lon-les-Mines, Peyrehorade...**).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'approbation du rapport d'activité 2020, des résolutions financières, ainsi que du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 est intervenue par correspondance. 213 délégués cantonaux soit près de 70 % se sont exprimés. L'ensemble de ces documents ont été adoptés à une large majorité (98 %).

Présenté par l'équipe de Direction, le rapport d'activité a mis en lumière l'action des équipes du groupe MSA Sud Aquitaine durant l'année 2020. Extraits.



Thierry Mauhourat-Cazabielle : "le groupe MSA Sud Aquitaine a tenu le cap"

Dans des circonstances difficiles pour tous, le Groupe MSA Sud Aquitaine a tenu son cap, tant dans sa dimension de Caisse de Sécurité Sociale, que dans celle, tout aussi importante, d'acteur de cohésion sociale sur les territoires. Continuité du service, présence sur les territoires, maintien du lien avec les plus fragiles, à chaque instant nous avons répondu présent au soutien de ceux qui en avaient le plus besoin.

Dans un contexte incertain, nous avons su inventer de nouveaux modes de travail pour remplir nos missions de service public. Nos structures d'offre de service se sont adaptées aussi.

La MSA n'est pas qu'une simple caisse de sécurité sociale, elle est incarnée par des femmes et des hommes, délégués ou salariés, qui donnent tout leur sens à des mots comme solidarité et proximité, et des associations qui agissent avec la même philosophie. Les circonstances exceptionnelles que nous vivons en ont une nouvelle fois apporté la preuve.

Ces crises seront un jour derrière nous, et nous pourrons alors nous souvenir avec fierté de ce dont, collectivement, nous avons été capables et du sens que chacun d'entre nous a su donner à son engagement.



Brigitte Riudavetz, Direction déléguée des ressources de l'entreprise : "adapter notre organisation pour assurer la continuité de l'activité "

Le déploiement en quelques jours du télétravail, le maintien sur site des activités non télétravaillables comme le traitement des courriers ainsi qu'une forte adaptation des équipes

ont permis à notre MSA d'assurer la continuité du service à nos adhérents. "On a tous appris à travailler autrement, avec une grande solidarité entre nous ce qui a véritablement renforcé le sentiment d'appartenance au sein du collectif de travail".



Une nouvelle activité à St Pierre du Mont

Démarré en pleine crise sanitaire, le **déploiement de la plateforme de traitement des courriers entrants des 6 caisses de MSA du Sud ouest**, basé à St Pierre du Mont, a pu être réalisé selon le calendrier initial.

Un projet porteur de dynamisme, créateur d'emplois (12 personnes recrutés au total) et dont l'objectif est

de traiter à l'échéance de septembre 2021 un volume annuel de 3 millions de documents entrants..



Anne-Sophie Mattone, Direction de la Protection Sociale : "garantir la protection sociale et le service à nos adhérents "

Avec près d'une centaine de mesures gouvernementales mises en oeuvre

de façon réactive par l'ensemble de nos équipes, en famille, retraite, santé, cotisations..., le guichet unique de la MSA a servi d'amortisseur social tout au long de l'année 2020.

Pour maintenir un lien de proximité avec nos adhérents malgré les contraintes sanitaires, nos conseillers et agents d'accueil se sont adaptés pour organiser des conseils sur rendez-vous par téléphone ou en visio conférence.

La montée en charge des services en ligne a caractérisé cette période, avec une évolution de + de 50 % des demandes en ligne. À ce jour, l'accueil spontané a repris dans le strict respect des mesures sanitaires.



L'Espace France Services de Parentis-en-Born

Soucieuse de valoriser une offre de services de proximité sur les territoires ruraux, la MSA Sud Aquitaine a ouvert, en partenariat avec les collectivités locales du territoire, un Espace France Services à Parentis-en-Born. La nouvelle structure, qui vient renforcer la présence des services publics dans le Nord des Landes, apporte une aide aux démarches administratives et numériques pour le compte de 9 partenaires associés: MSA, CPAM, CAF, Carsat, Pôle emploi, Impôts, ministère de la Justice et ministère de l'intérieur.

L'accueil est assuré par 3 personnes formées en polyvalence dans ces différents domaines.





Zohra Hamroune, Direction déléguée des actions sur les territoires : "l'accompagnement individuel et l'offre de services en milieu rural "

Les équipes de l'action sanitaire et sociale auront eu à gérer deux crises sanitaires : celle du Covid avec ses conséquences sur les adhérents fragilisés (familles monoparentales, personnes âgées, isolées ...) et celle plus récente de l'influenza aviaire, impactant un secteur économique majeur de notre agriculture.

Dans les deux cas, il s'est agi de proposer un accompagnement global et personnalisé mobilisant différents dispositifs : aides sociales, secours d'urgence, aide au répit, activation de nouveaux droits sociaux

Nos associations d'offre de services ont elles aussi eu un rôle majeur en 2020.

L'entretien du lien social et la relation de proximité qui caractérisent Présence Verte, service de téléassistance, ont pris tout leur sens en 2020 face à la crise sanitaire.

L'Asept et Dom'éval Sud Aquitaine, dont le champ d'intervention concerne la prévention du vieillissement, ont développé une offre en ligne de conseils et d'ateliers pour pallier les mesures de restrictions de déplacements et de réunions.

Sud Aquitaine MSA Services a maintenu ses prestations de service

auprès des actifs agricoles par l'intermédiaire d'Agri Renfort et des services de remplacement.

Quant à nos établissements médico-sociaux de Moustey et Sauveterre-de-Béarn, 2020 aura été marquée par une implication des équipes pour assurer la sécurité sanitaire et le bien-être des résidents.



Influenza aviaire, la MSA mobilisée

En complément du dispositif interne de crise déployé par le pôle relation client, une démarche d'appels téléphoniques sortants (près de 600 au total) a été conduite par les assistantes sociales, auprès des exploitants concernés par l'influenza aviaire, l'objectif étant de faire le point sur leurs droits en matière de prestations sociales et de proposer un accompagnement personnalisé.



Thierry Michelet (*), Direction comptable et financière : "les chiffres de la protection sociale agricole "

◆ 2020 aura été marquée par une évolution à la hausse de 1,9 % du montant global des prestations, notamment en Retraite et Santé.

Autre caractéristique de cette année 2020, un volume annuel de versements d'indemnités journalières jamais observé, en lien avec la crise sanitaire et la création de différents dispositifs d'arrêt de travail dérogatoires, pour tenir compte des conséquences du confinement et des mesures d'isolement.

◆ La baisse globale des cotisations, -2,3 % est plus marquée pour les non salariés et s'explique principalement par la crise sanitaire. Différents dispositifs ont permis une exonération de plus de 2 millions d'euros pour les entreprises agricoles du territoire.

(*)Chantal Gonther a annoncé le départ prochain de Thierry Michelet vers la MSA Alpes Vaucluse et l'a remercié du travail accompli depuis 5 ans à la MSA Sud Aquitaine.

2020, nos chiffres

◆ Prestations

Santé : 206 M€ (+1%)

Famille : 23 M€ (-0,2 %)

Retraite : 355 M€ (+2,6 %)

◆ Bénéficiaires

Santé : 85 044 (+0,1%)

Famille : 18 451 (-0,6%)

Retraite : 77 647 (-2,3%)

◆ Cotisations et contributions :

Salariées : 219 M€ (-1,3 %)

Non salariés : 81 M€ (-4,9 %)

◆ Actifs

Exploitants : 14 382 (-1,7 %)

Salariés : 55 017 (-6,5 %)

Employeurs : 4 439 (+0,4 %)



Vie mutualiste ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021



Le rapport mutualiste 2020

1er Vice Président du Conseil d'administration, Jean-Bernard Seguemille a présenté le bilan de la vie mutualiste en 2020 et ses principaux temps forts.

2020, une année d'élections

Près d'un électeur sur 3, actifs ou retraités, s'est mobilisé sur nos deux départements pour participer au scrutin cantonal : un résultat satisfaisant au regard des crises sociales et agricoles dans lesquelles s'est inscrite cette élection et qui

montre, une fois de plus, l'attachement de nos ressortissants à leur régime de protection sociale.

Le processus électoral s'est achevé le 11 septembre à Hagetmau par l'élection du Conseil d'Administration, lequel a été renouvelé pour moitié. 83% des délégués titulaires ont participé à ce vote qui s'est tenu, du fait des contraintes sanitaires, par correspondance.

L'opération MSA Solidaire

Si la crise sanitaire a fortement impacté le déroulement d'actions collectives sur les territoires, des délégués cantonaux volontaires se sont associés aux salariés du Groupe MSA Sud Aquitaine pour réaliser des appels de convivialité vers nos adhérents fragilisés dans le cadre de l'opération MSA Solidaire. Sur l'année 2020, plus de 5000 personnes ont ainsi été contactées.

Influenza aviaire, les élus MSA mobilisés :

Sur les territoires, les élus MSA se sont mobilisés pour informer les exploitants impactés et relayer les situations individuelles.

Témoignages croisés



Jean-Michel Larrère, élu du canton de Chalosse Tursan, Administrateur de la MSA Sud Aquitaine.

Éleveur en Chalosse, Jean-Michel a subi, comme bon nombre de collègues, l'abattage de son élevage : " Un véritable cataclysme, insupportable mentalement sans parler des impacts financiers". Lui aussi a été contacté par une assistante sociale de la MSA : "J'ai parlé pendant 3/4 d'heure, et ça m'a fait du bien. La solidarité de notre réseau et l'attention portée aux situations comme la mienne

ont été un soutien fort".

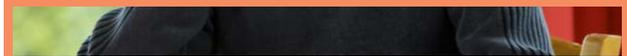
Marc Lavigne, Président cantonal des Coteaux de Chalosse, a témoigné du dispositif d'urgence mise en place par la MSA : "Il a fallu agir très vite. Nous avons mobilisé les élus MSA, pris contact avec les maires des communes, envoyé des SMS, téléphoné. C'est une véritable chaîne de solidarité qui s'est organisée en appui des équipes de la MSA. Nous avons fait au mieux, nous avons certainement évité que des situations dégénèrent".



MSA Sud Aquitaine : nos actions relayées dans le Bimsa

En Novembre 2020 et Février 2021, le Bimsa, bulletin d'information national de la MSA, a relayé dans ses éditions, des témoignages d'élus de la MSA Sud Aquitaine impliqués dans l'opération MSA solidaire et le dispositif de soutien aux éleveurs impactés par l'influenza aviaire.

Vous souhaitez retrouver ces articles ou vous abonnez à la newsletter du Bimsa en ligne, nous vous invitons à aller sur <https://lebimsa.msa.fr>



MSA solidaire, saison 2

*Un coup de fil pour
savoir si tout va bien*

Élus et salariés volontaires de la MSA Sud Aquitaine décrochent leur téléphone pour discuter avec les assurés âgés de 75 à 85 ans vivant dans des communes de moins de 1 000 habitants.

L'action de la MSA Sud Aquitaine en 2020 saluée par des élus et partenaires

Invités à l'Assemblée générale de la MSA Sud Aquitaine, Jean Lassalle, député des Pyrénées-Atlantiques, Dominique Degos, Vice-présidente du Conseil départemental des Landes et Eric Lafuente, Directeur de la Chambre d'Agriculture des Landes, ont salué l'engagement de la MSA en 2020 face aux crises sanitaires et climatiques consécutives.

Ont notamment été évoqués le rôle des équipes santé et sécurité au travail dans la mise en oeuvre des protocoles sanitaires Covid au sein des entreprises agricoles, l'implication des assistantes sociales pour l'accompagnement des éleveurs impactés par l'influenza aviaire et l'engagement de l'ensemble des salariés pour garantir la continuité du service.

L'organisation sur les territoires

En cohérence avec le nouveau découpage des cantons en vigueur depuis 2015 et l'implantation des Communautés des communes, partenaires majeurs de la MSA, l'organisation de la vie mutualiste s'appuie désormais sur 4 pôles territoriaux : les pôles de Dax et Mont-de Marsan dans les Landes, les pôles Béarn et Pays Basque dans les Pyrénées-Atlantiques.

Au sein de chaque pôle, ont été désignés des administrateurs référents, qui aux cotés des présidents cantonaux et en collaboration avec les animatrices de l'échelon local, ont en charge la mise en œuvre d'une dynamique d'actions ancrée sur les territoires et les besoins des populations.



Myriam Darzacq, Administrateur référent, pôle de Mont-de-Marsan

Carte d'identité : 59 ans, viticultrice à **Betbezer-d'Armagnac**, Myriam est aussi présidente du syndicat des producteurs de Floc de Gascogne. Élu administrateur en 2020, elle est trésorière de l'Association d'action Sanitaire et Sociale de la MSA Sud Aquitaine, qui regroupe les établissements médico-sociaux de Sauveterre-de-Béarn et Moustey.

La MSA: une découverte constante et enrichissante.

Ce qu'elle retient du mandat précédent : une collaboration très forte avec les assistantes sociales dans le cadre du déploiement de la Charte des Aînés, une aventure humaine partagée avec les équipes de la MSA et les exploitants agricoles lors de la pièce de théâtre «le mariage de Francois», qu'elle a accueillie chez elle.

Ce qui l'inspire : rassembler et partager autour des valeurs de la MSA. Un thème à développer, la prévention santé en lien avec le contexte sanitaire actuel



Maryse Hounieu, Administrateur référent, pôle Béarn

Carte d'identité : 51 ans, exploitante en vaches laitières à **Coaraze**, vice-présidente du Collège des exploitants

Ce qu'elle retient du mandat précédent : des actions de prévention autour de la santé, un forum sur l'addiction aux écrans chez les jeunes, une pièce de théâtre sur l'isolement des agriculteurs

Son rôle : animer les territoires et coordonner le réseau des élus. Un réseau d'élus motivé avec déjà des réflexions en cours dont notamment la cohabitation entre les agriculteurs et les néo-ruraux.

Ce qui l'anime : l'échange, le partage d'idées.



Denis Bonnebat, Administrateur référent, pôle de Dax

Carte d'identité : 55 ans, éleveur associé d'un Gaec sur une exploitation en polyculture élevage bovins lait à **Bénesse-lès-Dax**, membre du Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale.

Ce qu'il retient du mandat précédent : l'ouverture, à la demande des élus MSA, de l'accueil spontané à l'agence de Dax pour permettre aux adhérents d'effectuer des démarches simples et rapides.

Son rôle : permettre à chacun de s'exprimer, et prendre en compte les différentes problématiques des territoires : l'habitat regroupé, la crise de l'influenza aviaire, le travail saisonnier...

Ce qui l'inspire : l'engagement et l'implication dans le respect de l'autre.



Marc Lagourgue, Administrateur référent, pôle Pays Basque

Carte d'identité : 57 ans, exploitant en polyculture et élevage bovin à **Lantabat**.

Ce qu'il retient du mandat précédent : des actions axées sur la santé mentale et physique des agriculteurs avec le ciné-débat «Et si on parlait travail» et la projection du film «Au nom de la terre».

Son rôle : réfléchir à des problématiques spécifiques du territoire liées à l'isolement et l'amélioration du quotidien

Ce qui l'anime : l'humain. Être proche, être à l'écoute, pour impulser de nouvelles actions.

SUR VOTRE AGENDA

Des réunions par Pôles sont organisées les 2 et 3 juin pour consulter les délégués cantonaux sur les orientations du futur plan d'action sanitaire et sociale 2021-2025.

Un mail leur a été adressé et sera suivi de l'envoi d'un lien pour accéder à la rencontre organisée en visioconférence Teams.

- **Pôle Béarn** le 2 Juin de 10h à 12h
- **Pôle Mont-de-Marsan** le 2 Juin de 14h30 à 16h30
- **Pôle Dax** le 3 juin de 10h à 12h
- **Pôle Pays Basque** le 3 juin de 14h30 à 16h30.

Indemnités journalières des exploitants

Depuis le 1er février 2021, le délai de carence des indemnités journalières des exploitants agricoles est réduit de 7 à 3 jours. En cas de maladie, d'accident de la vie privée, d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les exploitants bénéficient des Indemnités journalières à partir du quatrième jour d'arrêt de travail.

Revalorisation des retraites agricoles au 1er Novembre

Le Premier ministre a annoncé la revalorisation des petites retraites agricoles à compter du 1er novembre 2021. Cette revalorisation de 75 % à 85 % du SMIC net s'appliquera aussi bien aux retraités actuels qu'aux futurs retraités pour une carrière complète en tant que chef d'exploitation ou d'entreprise agricole. Elle sera versée par les caisses de MSA début décembre, au titre de la mensualité de novembre.